

Encore une fois "ce fripon de valet"

Autor(en): **Regula, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **36 (1972)**

Heft 141-142

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENCORE UNE FOIS « CE FRIPON DE VALET »

Dans une étude assez riche, publiée dans le numéro 131/132, juillet-décembre 1969, p. 299-316, M^{me} Mariana Tuşescu a traité le type nominal « ce fripon de valet ». Si nous reprenons ce sujet tant de fois discuté, c'est que la dame auteur nous semble n'avoir pas plus pénétré cette tournure « hors cadre » que ses prédécesseurs, qui n'en ont reconnu que le caractère affectif et subjectif. Elle explique les constituants d'après la grammaire générative transformationnelle. Que cette épithète n'est qu'un mot fétiche qui aboutit à un résultat insuffisant, nous voulons le prouver par une analyse allant au fond du problème syntaxique. Notre méthode sans caractère particulier permettrait de ce fait même un résultat définitif. Si M^{me} Tuşescu n'avait pas laissé échapper notre article paru dans *Linguistica* VII, Ljubljana, 1965, p. 57-59, elle aurait pu s'épargner une partie de son travail appliqué. Car nous ne croyons pas lui faire grand tort en affirmant que le mérite de cet essai réside, abstraction faite de quelques bonnes observations, dans les matériaux accessoires.

Parcourons tout d'abord les résultats obtenus par Fr. Diez, A. Tobler, Alf Lombard et R. Lapesa. Tous ces chercheurs n'ont pas examiné le facteur psychodynamique de la relation syntaxique entre les deux substantifs « fripon » et « valet ». Diez et d'autres romanistes mettent le syntagme en question en parallèle avec celui de « la ville de Paris », « le royaume de France », « le titre de roi », « le mois de mai », « le mot de patrie », mais les deux constructions, tout en se ressemblant par leur structure superficielle se distinguent par le caractère déterminatif et psychodynamique du terme régissant : « Fripon », frappé de l'accent de mise dynamique, qualifie le substantif subordonné, « ville » et « royaume » sont déterminés par un nom propre (cf. « la coquine de Toinette », « titre », « mois », « mot » par le nom spécial). Intéressante est la conception différente des syntaxiens au sujet de la valeur des éléments nominaux du type étudié. A. Lombard et M^{me} Tuşescu ont vu dans le qualifié ou déterminé le terme essentiel,

« porteur d'une caractérisation » exprimée par le premier, alors que E. Bourciez, Ch. Bally, F. Brunot, A. Sechehaye et H. Frei attribuent à l'épithète prédicative le rôle principal. En général, dans la forme normale de la phrase, sujet et prédicat¹ représentent les piliers fondamentaux, mais le prédicat, affectivement mis en tête, porte un accent encore plus fort. Certainement « fripon » est le but de l'énonciation (prédicat psychologique et grammatical à la fois).

C'est à bon droit que E. Bourciez parle d'une subordination du substantif à l'adjectif antéposé dans le type de l'ancien français sous la forme « mon las de cuer », « ma lasse d'âme crestienne », « la dolente d'empereriz ». Nous avons affaire à un paradoxe syntaxique : l'adjectif régissant le substantif en fonction de sujet déterminatif² ; pour la structure cf. « en voilà une, d'idée », seul cas où le substantif dépend de l'article.

H. Frei souligne l'expressivité du tour « ce fripon d'enfant » qu'il résout en « le fripon qu'est cet enfant », périphrase qui laisse supposer pour le constituant « enfant » la diagnose syntaxique : sujet. Inversé, il a un accent plus faible. Dans cet ordre de constructions, M^{me} Tuțescu rappelle la variante : interjection + *de* + pron. pers., qui se trouve en espagnol, italien et roumain. On pourrait y ajouter un syntagme tout particulier du français, composé d'une interjection et d'un nom : « Oh ! de ce Bompard, pas moins ! » (Daudet, Tart. sur les Alpes). Sans interjection au sens contempatif et affectif : « Qu'est-ce que de nous ! » « Quelle misérable condition est la nôtre ! » « Fils Alexis, de ta dolente medre » (Alexis, 396). Meyer-Lübke explique la structure : interjection + *de* + pron. pers. par la translation du syntagme : verbe affectif + objétoïde (objet prépositionnel) à l'interjection. M^{me} O. Tudorică étend cette explication sur le syntagme : adjectif + *de* + pronom personnel : « Pauvre de moi ! » (= pauvre que je suis !), ce qui nous semble erroné.

Nous autres syntaxiens de la vieille garde considérons la préposition

1. Depuis quelque temps le terme « verbe » a supplanté celui de « prédicat ». A tort, comme nous croyons. Car l'opposition de « sujet », terme syntaxique, et de « verbe », dénomination d'une classe de mots, contredit la logique. Il est vrai qu'il faut distinguer un prédicat synthétique et analytique, composé d'un verbe copule et d'un complément sémantique, mais pour cette bipartition, il n'y a pas de quoi abandonner le terme traditionnel.

2. Pour la transition du syntagme : adj., subst. + *de* + subst. aux mots composés s'offrent comme exemples : a) prud'homme < *PRODIS HOMO ; cf. POTIS, b) gendarme < *gent d'arme*, *serveau* < *serf d'eau* « officier de table ». Une base « sert d'eau », me paraît inacceptable.

dans tous ces exemples comme élément ¹ grammatical et sémantique (au sens séparatif), qui caractérise le sujet comme point de départ de la qualification énoncée. Que la séquence « fripon de » se range dans la classe de distribution des adjectifs qualificatifs tels que « grand, petit, bon, mauvais, méchant, jeune, vieux », c'est une manière de voir superficielle, parce que ces adjectifs s'emploient normalement comme épithètes, et rarement — en style affectif — comme attributs antéposés, p. ex. : « Grande est sa méchanceté ». Mais la parallélisation avec la forme paraphrastique : « un fripon que ce valet » est bien justifiée. La formule structuraliste est : « prédéterminant nominal ² + nom₁ + r + préd. nom. + nom₂ », où r « élément de relation » n'est pas la « conjonction », comme croit M^{me} Tuțescu, mais irréfutablement le relatif en fonction d'attribut, puisque la forme elliptique se complète par : « Un fripon qu'est ce valet ». Nous avouons que le relatif s'est glissé élément séparatif qui sert à remplir la pause existant entre prédicat et sujet (d'après E. Gamillscheg). H. Frei parle d'une « pause prononcée ».

Si l'auteur voit dans « valet » le « centre du groupe » ou le « déterminé » et dans le nominal précédent l' « adjoint » ou le « déterminant », c'est qu'il part de la phrase incolore et réaliste : « Ce valet est un fripon ». Mais dans notre cas il s'agit de la forme affective, où il y a inversion syntaxique, le sujet logique représentant un membre subordonné et déterminatif du prédicat. M^{me} Tuțescu constate une « structuration hétérogène », caractérisation qui correspond tout à fait à notre « paradoxe syntaxique ». Ce qui est curieux, c'est que « valet » est déterminé et déterminant à la fois, déterminé au point de vue logique, déterminant au point de vue grammatical. Il en est de même, mais inversement, pour « fripon ». Voilà la solution du problème des valeurs des deux noms.

Quant à la subordination du déterminé logique au déterminant, des cas analogues s'offrent dans « quelle chienne de vie », « une paresseuse de dent » (A. Lichtenberger), « cette diable de musique » (Daudet).

Nous en venons à la « nominalisation », que M^{me} Tuțescu définit, d'après

1. Le terme « segment », qu'on rencontre parfois pour n'importe quel membre de la phrase, devrait être réservé aux membres détachés ou isolés.

L'article est, avant tout, « élément de présentation » : il détermine le substantif d'après la façon dont il est présenté en tant que connu ou inconnu, comme individuel ou générique, partiel ou entier, dans sa valeur normale ou dans sa vigueur expressive.

2. « Prédéterminant » rappelle le terme allemand « Grössenandeuter », créé par H. Glinz.

la conception de N. Chomsky, comme « procédure dérivationnelle qui consiste à transposer une proposition ou une phrase en groupe nominal ». Si l'on regarde « l'effacement des marques verbales de temps et d'aspect » comme condition générale des « nominalisations », on oublie le composant principal de la forme définie du verbe, c'est l'espèce-d'être (« Seinsart », mode), qui, dans la proposition nominale, est remplacé par la mise dynamique ou énergique du mot représentant le but de l'énonciation ; par conséquent, il n'y a pas « déprédicativisation » (un peu plus simplement : « déprédicatisation »).

C'est une erreur profonde des structuralistes que de voir dans la phrase : « Ce valet est un fripon » la structure de base ou « sous-jacente », qui, soumise à un cycle imaginaire de transformations, serait convertie en superstructure « Ce fripon de valet ». Ces deux énonciations sont coexistantes, l'une à côté de l'autre sans rapport de dépendance ni de dérivation. Car la phrase grammaticalement développée n'est que le commentaire assez primitif de la phrase affective. C'est pourquoi les échelons intermédiaires établis par l'auteur manquent de tout fondement. De même les transformations supposées de certaines phrases s'avèrent chimériques, p. ex. : « Un temps qui est misérable comme un chien », donné comme structure de base du syntagme grammatical ordinaire « un temps de chien », alors qu'il est question du type affectif : un chien de temps¹ (cf. : une chienne de vie). La suppression successive des éléments : 1) [*qui est*], 2) [*misérable comme*], 3) [*un*] et l'addition de « *de* » donnerait, comme suppose l'auteur, le syntagme susmentionné. Quel sévère syntacticien accepterait ces jeux d'esprit ? Il n'est pas possible de faire dériver une phrase nominale spontanément exprimée de celle qui ne fait qu'en commenter le contenu. Le même caractère erroné, on le rencontre dans l'explication du type nominal « une beauté de femme », dont la base serait d'après l'auteur : « Quelqu'un est beau » (!), qui, « par la déprédicativisation de la copule, par la nominalisation de l'adjectif et l'introduction de l'article indéfini à la place du Pro-GN (groupe indéfini « quelqu'un ») » donnerait d'abord « une beauté » (!). « Une beauté de femme » aurait, comme on peut s'y attendre, pour structure de base : « La femme est une beauté ». De la même manière, M^{me} Tuțescu fait dériver « un monstre de cruauté » de la prétendue base : « Il est cruel comme un monstre » qu'elle réduit au type nominal par quatre échelons de transformation.

1. « Chien de » = « misérable, déplorable, affreux, épouvantable ».

Conclusion. La construction : « Ce fripon de valet » se révèle un syntagme formé d'un groupe nominal et d'un complément déterminatif insolite en fonction de sujet logique, porteur de la qualité affectivement énoncée. Selon les circonstances, ces combinaisons peuvent représenter une phrase considérative et teintée d'affectivité ou un membre de phrase (sujet, complément d'objet).

Par l'analyse syntaxique précédente nous croyons avoir fourni la preuve qu'on a affaire à des créations immédiates et spontanées n'ayant pas de bases de départ. A distinguer les transformations de constructions données, exercices de variations qui peuvent rendre de précieux services à l'étude d'une langue. Mais point n'est besoin d'une « grammaire » spéciale pour ces opérations-là.

C'est un fait banal qu'il existe des syntagmes simples et complexes qui peuvent s'expliquer par une translation syntaxique, mais aussi des expressions condensées ou elliptiques dont le complément ne peut pas être nettement établi, p. ex. : *le temps de + inf. ; et d'un(e) ; ils courent à qui mieux mieux ; quand je vous dis(ais)*, etc. Qu'en dit la grammaire générative transformationnelle ?

Graz.

M. REGULA.